



CENTRE NATIONAL DE LA  
Recherche Scientifique



MUTATIONS DES TERRITOIRES  
en Europe – FRE 3027

## Appel à communications

4<sup>èmes</sup> Rendez-vous de Géographie culturelle, Ethnologie et Etudes culturelles  
en Languedoc-Roussillon

## Colloque international

### ***Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements ?***

Date limite de soumission des propositions de communication:  
**15 mai 2009**

Dates et lieu du colloque:  
**25-27 février 2010, Université de Nîmes (France)**

**Contact – envoi des propositions : MTE – Christiane Lagarde – tél. 04 67 14 24 43**  
[christiane.lagarde@univ-montp3.fr](mailto:christiane.lagarde@univ-montp3.fr)

*Mutations des Territoires en Europe – FRE 3027- Université Paul Valéry –  
Route de Mende – 34199 Montpellier cedex 5  
Tél. : 04 67 14 24 43 – Fax : 04 67 14 25 22  
E-mail : [mte@univ-montp3.fr](mailto:mte@univ-montp3.fr) – <http://recherche.univ-montp3.fr/mte/>*

### **Comité d'organisation**

- Catherine **Bernié-Boissard**, [catherine.bernie-boissard@wanadoo.fr](mailto:catherine.bernie-boissard@wanadoo.fr)  
Géographie, Université de Nîmes, FRE 3027 MTE, Université Montpellier 3
- Dominique **Crozat**, [dominique.crozat@univ-montp3.fr](mailto:dominique.crozat@univ-montp3.fr)  
Géographie, FRE 3027 MTE, Université Montpellier 3
- Laurent-Sébastien **Fournier**, [laurent.fournier@univ-nantes.fr](mailto:laurent.fournier@univ-nantes.fr)  
Ethnologie, EA 3260 CENS, Université de Nantes
- Claude **Chastagner**, [claudc.chastagner@univ-montp3.fr](mailto:claudc.chastagner@univ-montp3.fr)  
Etudes culturelles, Université Montpellier 3

### **Partenaires**

Université de Nîmes, Université de Montpellier 3  
Pôle Européen de Montpellier-Languedoc-Roussillon  
CNRS Languedoc-Roussillon  
Maison des Sciences de l'Homme Montpellier-Languedoc-Roussillon  
Ville de Nîmes, Conseil général du Gard, Région Languedoc-Roussillon

Appel à communications: **15 janvier 2009**

Date limite de soumission des propositions de communication: **15 mai 2009**

Début des inscriptions en ligne : **15 juin 2009**

Date limite de réception des premières versions des communications: **15 décembre 2009**

Dates et lieu du colloque: **25-27 février 2010, Université de Nîmes (France)**

Les propositions seront présentées sous la forme d'un document Word d'une à deux pages, comprises entre un minimum de 2000 signes et un maximum de 4000 et comprendront 5 mots clés : elles devront mentionner nom et prénom, discipline d'origine, statut, rattachement institutionnel de l'auteur et adresse électronique.

Les propositions seront impérativement rédigées en Times New Roman de 12 points, interligne 1,5. Le fichier informatisé du résumé envoyé aux organisateurs par voie électronique sera simplement nommé par les nom et prénom de l'auteur sous la forme : NOMPrénom.doc.

Les propositions de communication seront adressées exclusivement à :  
[christiane.lagarde@univ-montp3.fr](mailto:christiane.lagarde@univ-montp3.fr)

Les communications pourront être données en français ou en anglais.

### ***Comité scientifique***

Jean-Pierre Augustin, professeur de géographie, Bordeaux  
Philippe Blanchet, professeur de sociolinguistique, Rennes  
Jeremy Boissevain, professeur d'anthropologie sociale, Amsterdam  
Jocelyne Bonnet-Carbonell, professeur d'ethnologie, Nîmes  
Paul Claval, professeur de géographie, Paris  
Jean Davallon, professeur de Sc. Info. Comm., Avignon  
Isabelle Garat, maître de conférences en géographie, Nantes  
Maria Gravari-Barbas, professeur de géographie, Angers  
Xavier Greffe, professeur d'économie, Paris  
Mickael Janoschka, chercheur au CSIC, Madrid  
Deborah Kapchan, professeur, performance studies, New York University  
Joël Lancelot, professeur de géochimie environnementale, Nîmes  
Régis Keerle, maître de conférences en géographie, Rennes  
Frédéric Leriche, maître de conférences en économie, Toulouse  
André Micoud, directeur de recherche au CNRS, Saint-Etienne  
Dorothy Noyes, assistant-professor, cultural studies, Ohio State University  
Michel Rautenberg, professeur d'ethnologie, Saint-Etienne  
Dominique Salini, professeur en arts, Corte  
Elodie Valette, chercheur au CIRAD, Montpellier

### ***Note d'intention scientifique***

Le patrimoine culturel rencontre aujourd'hui une diversité d'attentes concernant le développement des territoires : volontés de valoriser le patrimoine et désirs de territoires ouvrent sur des questions humaines, sociales, politiques, sur de nouvelles formes de contestation de l'économie de marché, sur des remises en question de notre rapport à l'environnement. La diversité des formes et des usages de la notion de patrimoine pose ainsi la question de son ambiguïté croissante, à l'heure où la notion de développement elle-même rencontre les problématiques de la durabilité et de la pluridisciplinarité. Ces évolutions font voir le patrimoine culturel de manière différente : elles invitent à interroger les dynamiques plurielles qui l'organisent, à comparer ses usages à l'échelle internationale, à étudier concrètement les revendications patrimoniales à l'échelle des différents territoires.

Les travaux sur le patrimoine culturel se sont multipliés depuis quelques années, alors même que l'usage de la notion s'étendait et qu'elle était appliquée à des réalités de plus en plus variées. Le champ de définition du patrimoine s'est en conséquence ouvert, conduisant les plus pragmatiques des analystes à défendre l'idée selon laquelle « est patrimoine ce qui est défini comme tel par un collectif d'acteurs sociaux donné ». Pourtant, en dépit même des nombreux efforts mis en œuvre pour penser le patrimoine culturel dans une perspective pluridisciplinaire, la division de l'espace académique français a conduit le plus souvent à penser le patrimoine au prisme des intérêts des différentes disciplines concernées par son analyse. En France, historiens (Nora, Choay, Poulot), sociologues (Micoud, Lamy), ethnologues (Fabre, Bromberger, Rautenberg), sociolinguistes (Blanchet), sémiologues (Davallon), géographes (Di Méo, Gravari-Barbas, Veschambre), économistes (Greffé) ont, chacun à leur manière, éclairé le patrimoine en fonction de leurs références et de leurs habitus disciplinaires respectifs. De cette manière, le patrimoine a été le plus souvent ramené à des grilles de compréhension conceptuelles qui ont permis de caractériser le fait patrimonial en fonction des différents concepts préalablement forgés au sein des disciplines académiques : le patrimoine se rapporte ainsi assez spontanément à des enjeux de mémoire et de manipulation du passé pour les historiens, à des jeux d'acteurs pour les sociologues, à des manières de construire des identités collectives ou aux problématiques de la transmission culturelle pour les ethnologues, à des processus de construction du sens pour les sémiologues, à des processus de valorisation sociaux ou discursifs pour les sociolinguistes, à des façons d'aménager les territoires, à des modalités de l'action publique territoriale ou à des processus d'appropriation de l'espace pour les géographes, et à une source potentielle de profit et d'emplois pour les économistes.

Plus récemment et de façon plus transversale, les approches postmodernes de différentes disciplines ont développé à partir d'un positionnement proche des sémiologues des réflexions qui conduisent à mettre en relation les processus de patrimonialisation, la virtualisation du temps et le besoin de se situer par rapport à un éternel présent. Cette hypertrophie du champ des travaux liés au patrimoine rend plus que jamais nécessaire une réflexion qui associe la pensée théorique des disciplines académiques et la pensée opérationnelle des décideurs et des professionnels.

De plus, pour paraphraser le dicton populaire, chacun voit le patrimoine à sa porte, et le patrimoine devient ainsi de plus en plus souvent une sorte d'excuse intellectuelle pour faire fonctionner dans une perspective heuristique les concepts de base des différentes disciplines concernées par son analyse. Il est ainsi important de consolider la compréhension de la notion du patrimoine pour dire ce que fait vraiment le patrimoine sur le terrain et pourquoi la notion connaît tant de succès auprès de différentes catégories d'acteurs sociaux, en dépit même de ses détracteurs et des critiques formulées à son encontre. Comment, pourquoi, avec quels outils les acteurs se saisissent-ils du patrimoine ou agissent au nom du patrimoine pour en tirer un profit en termes de développement ? Comment ce qui est appelé, reconnu, revendiqué comme patrimoine est-il instrumentalisé à des fins de développement ?

Répondre à ces questions suppose d'interroger la notion de patrimoine culturel, devenue banale dans les politiques publiques. Il s'agira d'en souligner les ambiguïtés, d'évoquer et de comprendre ses succès et ses illusions, de questionner les conditions et le(s) moment(s) de son émergence dans différents champs (les politiques publiques, les sciences sociales), d'en répertorier les manifestations dans les pratiques sociales, afin de cerner le flou qui l'entoure.

Le thème de réflexion central du colloque concernera les évolutions et les développements possibles de la notion de patrimoine culturel : comment le patrimoine suscite-t-il de nouveaux débats sociaux et politiques sur différents territoires ? En quoi cristallise-t-il des désirs de changement en termes humains, ou concernant le rapport à l'économique, le rapport à l'environnement ? Pourquoi la référence au patrimoine reste-t-elle si efficace dans le discours public malgré les risques d'instrumentalisation et de standardisation, de réification du vivant, de passéisme ? Il s'agira ici de réexaminer les approches existantes du patrimoine culturel, dans une perspective à la fois critique et opérationnelle, dans la confrontation des points de vue des chercheurs et des professionnels du patrimoine.

Pour ce faire, le colloque entend se servir des outils de la géographie, de l'économie, de l'ethnologie, de l'analyse culturelle et de l'ensemble des disciplines intéressées à cette notion de patrimoine, en privilégiant l'idée pragmatique d'un patrimoine culturel constitué par l'ensemble des pratiques et des représentations d'un groupe humain donné. Dans cette perspective, il ne s'agit pas de faire correspondre le fait patrimonial aux exigences théoriques et conceptuelles préalables des disciplines

universitaires, mais bien de montrer que les disciplines universitaires peuvent éclairer concrètement le réel afin de comprendre les mutations sociales et culturelles en cours. Le caractère interdisciplinaire du colloque permettra de tracer des perspectives qui dépassent les frontières et de proposer des balisages communs. Une partie importante du colloque pourra être consacrée à des études de cas concernant le patrimoine culturel dans différents pays. Les comparaisons s'intéresseront aux débats en cours concernant les manières de valoriser le patrimoine culturel, ainsi qu'aux terminologies et aux paradigmes utilisés pour désigner le patrimoine culturel à l'échelle de l'Europe ou au-delà (*cultural heritage, beni culturale, Erbe, kulturarv, politistikē klēronomia, dziedzictwo kulturowe, örökség, nasledstvo, etc.*). Le colloque proposera aussi des regroupements thématiques, voire même autour d'objets communs, considérés comme patrimoniaux par les différents groupes culturels, sociaux ou autres (musiques, fêtes et festivals, rituels, pratiques physiques, expressions orales, arts et savoir-faire, architecture, techniques, cuisine, culture matérielle, etc.) et balisés par plusieurs communications d'horizons variés.

Des communications sont attendues de la part des chercheurs comme des acteurs du patrimoine, sous forme d'analyses qui problématiseront précisément la relation entre patrimoine culturel, désirs de territoires et modes de développement. Il s'agira de mieux comprendre comment le sens du patrimoine coïncide avec l'émergence de nouveaux espaces sociaux et répond aux impératifs collectifs contemporains de recherche de lien social, de bien-être et de tranquillité sociale. Il faudra caractériser les relations entre patrimoine culturel et gestion du vivant, de manière à saisir ce qui distingue les aspects matériels et immatériels du patrimoine culturel. De même, on pourra se demander comment la notion de développement durable se combine et/ou se surimpose progressivement à celle de patrimoine, comment s'opèrent les transitions de la « patrimonialisation » vers la « durabilité ».

A l'intérieur du thème général ainsi défini, seront privilégiées les propositions qui s'inscriront dans l'un ou l'autre des axes de questionnement suivants :

1/ La question économique : quels sont les indicateurs qui témoignent d'une évolution du patrimoine culturel et de son adaptation à de nouveaux paradigmes ?

2/ La question territoriale : en quoi les références au patrimoine servent-elles le « marketing des lieux », la gestion de l'espace et la construction de nouveaux espaces attractifs dans différentes régions du monde ? Comment se construisent les « patrimoines nomades » et les références imaginaires aux cultures d'origine chez les populations migrantes ?

3/ La question des identités : en quoi le patrimoine culturel favorise-t-il la construction d'identités collectives territorialisées ? Peut-on parler avec la patrimonialisation de risques de standardisation et de globalisation, ou au contraire d'aide au maintien de la diversité culturelle ? Le patrimoine est-il une garantie d'inviolabilité des biens culturels transmis ou une injonction au développement touristique ? En quoi l'assomption patrimoniale contemporaine participe-t-elle de la transformation de la vie quotidienne, de la redéfinition des cadres mentaux et de l'expérience des lieux ? Quels sont les liens entre patrimoine, construction des temporalités et vécu de l'expérience personnelle ?

4/ La question des pratiques : comment le patrimoine se construit-il au croisement des regards des experts et des acteurs sociaux engagés dans la réalisation de performances artistiques et culturelles de différentes natures ? Quelles sont les relations entre la construction d'images et de mondes virtuels, le réel et le patrimoine culturel ? Peut-on parler d'une abstraction croissante du patrimoine ? Tout est-il patrimonialisable ? Le patrimoine est-il devenu un double de la société ?